



CONVENTION DES CONGOLAIS DE L'ÉTRANGER

**Journée de Cologne avec pasteurs et prêtres**

**SAMEDI 18 JUIN 2016**

# RÉSOLUTIONS

## Résolutions de Cologne

Adoptées à l'issue de la *Journée de rencontre et de partage avec les pasteurs et prêtres d'origine congolaise en Allemagne*, ces fermes résolutions ci-dessous sont une habitude ou un mode de vie pour la CCE de clôturer ses assemblées réflexives par des engagements collectifs solennels à poser des actes concrets, à compléter son dispositif opérationnel, à amorcer des démarches effectives pour nouer des alliances ou franchir des étapes, à améliorer son fonctionnement interne en instituant des mécanismes chargés de gérer des fonctions résiduelles relatives au suivi des conclusions logiques issues des débats ou insinuées ou dictées par le contexte.

### Préambule

La *Journée de rencontre et de partage avec les pasteurs et prêtres d'origine congolaise en Allemagne*, réunie à Cologne ce samedi 18 juin 2016 sur l'invitation de la Convention des Congolais de l'Étranger, CCE en sigle, pour une réflexion et une méditation sur les mécanismes et modalités à même de favoriser l'intégration de la diaspora congolaise dans ses pays d'accueil ainsi que sur la situation de crise multiforme dans laquelle sombre la République dite Démocratique du Congo depuis des lustres ;

*S'appuyant* sur les réflexions développées par les ministres de Dieu expressément réunis à cet effet ainsi que par les femmes et les hommes de sciences et experts dans leurs domaines respectifs d'intervention ;

*Prenant* en compte les pertinentes propositions issues des débats contradictoires et des échanges entre tous les participants constituant indistinctement l'assemblée délibérante ;

*Accueillant* avec satisfaction le rapport préliminaire sur la situation politique de la RDC présenté sous forme de préambule introduisant le programme de cette Journée de Cologne ;

*Réaffirmant* son attachement à la Charte des Nations Unies, à l'Acte constitutif de l'Union africaine « invitant la diaspora africaine, sans considération de la citoyenneté et de la nationalité de ses membres, à contribuer au développement du continent » ;

*Agissant*, enfin, en vertu de l'article 13 de la Constitution de la RDC, stipulant qu'« Aucun Congolais ne peut, en matière d'éducation et d'accès aux fonctions publiques ni en aucune autre matière, faire l'objet d'une mesure discriminatoire, qu'elle résulte de la loi ou d'un acte de l'exécutif, en raison de sa religion, de son origine familiale, de sa condition sociale, de sa résidence, de ses opinions ou de ses convictions politiques, de son appartenance à une race, à une ethnie, à une tribu, à une minorité culturelle ou linguistique » décide ;

## Dispositif

1. Elargir le mandat de la Commission chargée de la mise en œuvre des résolutions issues du Colloque de Bruxelles en l'instituant en organe fédéral permanent de la CCE chargé du suivi opérationnel de toutes les résolutions adoptées par les assemblées de la Convention et désormais dénommé : Commission de suivi des résolutions de la CCE ;
2. Déplacer le siège de la CCE de la Suisse vers l'espace de l'Union Européenne (UE) afin d'adapter la structure de la Convention à la représentativité numérique de ses membres et tirer un tant soit peu avantage des multiples et meilleures dispositions de l'UE en faveur des organisations non gouvernementales (ONG) ;
3. Envoyer une Délégation de la CCE au « Dialogue National Inclusif Congolais » au cas où celui-ci aurait lieu dans les conditions délibérément acceptées par l'ensemble des **Forces Politiques et Sociales nationales acquises au Changement** ;
4. S'appuyer sur les infrastructures des églises pour créer et rendre opérationnelle une agence collective privée et indépendante de transfert des fonds vers le Congo ; étape transitoire vers la création d'une banque autonome par les Congolais de l'étranger ;
5. Par mémorandum ciblé, demander à l'Etat congolais la création d'une chaire universitaire sur l'étude de l'Occident : chaire d'Occidentologie ;
6. Identifier et recenser les mécanismes mis en place par les institutions internationales, notamment par l'Union Africaine (UA), l'Union Européenne (UE) et les institutions spécialisées de l'ONU pour soutenir les actions des ONG, des ONG diasporiques plus précisément et voir comment la CCE peut les mettre à profit dans la concrétisation de ses projets ;
7. Adresser un mémorandum circonstancié au *Conseil de Sécurité de l'ONU* sur la situation catastrophique malheureusement entretenue à Beni ;
8. Adresser un mémorandum circonstancié à l'*Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)* pour requérir son soutien aux vœux et efforts du peuple congolais en vue de l'alternance démocratique pacifique dans leur pays conformément aux délais constitutionnels ;
9. Adresser un mémorandum circonstancié au *Congrès des États-Unis* pour requérir son soutien aux vœux et efforts du peuple congolais en vue de l'alternance démocratique pacifique dans leur pays conformément aux délais constitutionnels ;
10. Adresser un mémorandum circonstancié à la *Chambre des communes du Royaume-Uni* pour requérir son soutien aux vœux et efforts du peuple congolais en vue de l'alternance démocratique pacifique dans leur pays conformément aux délais constitutionnels ;
11. Adresser un mémorandum circonstancié au *Parlement européen* pour requérir son soutien aux vœux et efforts du peuple congolais en vue de l'alternance démocratique pacifique dans leur pays conformément aux délais constitutionnels ;
12. Adresser un mémorandum circonstancié au *Parlement fédéral belge* pour requérir son soutien aux vœux et efforts du peuple congolais en vue de l'alternance démocratique pacifique dans leur pays conformément aux délais constitutionnels ;

13. Adresser un mémorandum circonstancié au *Bundestag allemand* pour requérir son soutien aux vœux et efforts du peuple congolais en vue de l’alternance démocratique pacifique dans leur pays conformément aux délais constitutionnels ;

14. Pour prévenir un nouveau chaos au Congo de Lumumba, au cas où Joseph Kabila s’entêterait à ne pas organiser l’élection présidentielle dans les délais constitutionnels et à proroger son mandat par défi, examiner l’opportunité d’un mémorandum au *Conseil de Sécurité de l’ONU* requérant une administration internationale provisoire en vue de réhabiliter les principales institutions régaliennes nationales et d’organiser, à l’instar du Kosovo en 1999, les différentes importantes élections dans des conditions requises et dans un climat général apaisé ;

15. Ecrire au Ministre allemand de la Coopération pour solliciter le soutien du Gouvernement fédéral allemand à la création d’une agence congolaise de transfert des fonds vers la RDC ;

16. Identifier et inventorier les spécificités de chaque pays d’accueil à exploiter selon les besoins de l’intégration et de la prospérité de la diaspora congolaise ainsi que de la reconstruction et du développement de la RDC ;

17. Par un lobbying de proximité, s’approcher de tous les Etats intervenant au Congo et de toute les institutions à même d’interférer dans les décisions sur le Congo ;

18. Créer un subtil Think tank, réunissant les experts dans un élan interdisciplinaire et assignés à la recherche d’idées ou des solutions politiques novatrices à même de promouvoir le Congo parmi les pays émergents et amener la CCE à peser sur les affaires publiques ;

19. Réhabiliter le Rapport onusien du projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l’homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la RDC et constituer un dossier en vue de la reconnaissance du Génocide des Congolais et l’instauration d’un tribunal pour enquêter, identifier et juger ses auteurs ;

20. Créer au sein de la CCE une Commission permanente de promotion de l’intégration.

Fait à Cologne, le samedi 18 juin 2016

*Assemblée délibérante :*

Assemblée délibérante :

Abbé	<b>Constantin</b>	<b>Panu-Mbendele</b>	Landau
Apôtre	<b>Danyo</b>	<b>Ilunga</b>	Gummershach

Dr.	<b>Denis</b>	<b>Mukuna</b>	Allemagne
M.	<b>Tubipata</b>	<b>Mujanayi</b>	Vienne
M.	<b>Jules</b>	<b>Makofu</b>	Allemagne
M.	<b>Gracien</b>	<b>Mukanana</b>	Allemagne
M.	<b>Dédé</b>	<b>Kiamba</b>	Allemagne
M.	<b>Nsonja</b>	<b>Diasikila</b>	Kerpen
M.	<b>Yves Ndagando</b>	<b>Badosanye</b>	Goma (RDC)
M.	<b>Alain</b>	<b>Muntumosi</b>	Köln
M.	<b>Nicaise</b>	<b>Mboma</b>	Wuppertal
M.	<b>Charles</b>	<b>Ntuité</b>	Köln
M.	<b>A. Félicien</b>	<b>Muembia Ilounga</b>	Allemagne
M.	<b>Guy Lambert</b>	<b>Santimi</b>	Bruxelles
M.	<b>Elvis</b>	<b>Tshilumba Nsenda</b>	Renens (Suisse)
M.	<b>Didier</b>	<b>Tshilumba</b>	Köln
M.	<b>Paul</b>	<b>Sedzro Kodjovi</b>	Wesseling
M.	<b>Prenz</b>	<b>Nsongo</b>	Kerpen
M.	<b>Merirunor</b>	<b>Kapaga</b>	Allemagne
M.	<b>Paul</b>	<b>Krause</b>	Köln
M.	<b>Hippolyt</b>	<b>Mondo</b>	Köln
M.	<b>Mbay</b>	<b>Boze</b>	Bonn
M.	<b>Martens</b>	<b>Nyumba</b>	Allemagne
M.	<b>Kerwin</b>	<b>Mayizo</b>	Paris
M.	<b>Guillaume</b>	<b>Kalombo</b>	Allemagne
M.	<b>Sébastien</b>	<b>Muamba Bakafua</b>	Bruxelles
M.	<b>Adam</b>	<b>Kabasele Bantu</b>	Belgique
M.	<b>Jean-Claude</b>	<b>Dienena</b>	Allemagne
M.	<b>Ibrahim</b>	<b>Diallo</b>	Köln
M.	<b>Ange</b>	<b>Kraftig Kikuni</b>	Köln
M.	<b>Mattope</b>	<b>Ghi'Piany</b>	Allemagne

M.	<b>Sebastien</b>	<b>Franc</b>	Allemagne
M.	<b>Raymond</b>	<b>Pasi</b>	Cologne
M.	<b>Cikara</b>	<b>Mukengere</b>	Allemagne
M.	<b>Pat</b>	<b>Patoma Gboya</b>	Belgique
M.	<b>Blaise</b>	<b>Batatabo</b>	Austria
M.	<b>Albert</b>	<b>Malekera Cirimwami</b>	Belgique
M.	<b>Pontien</b>	<b>Kayumba</b>	Allemagne
M.	<b>Edy Mify</b>	<b>Nsembo</b>	Allemagne
M.	<b>Lumbamba</b>	<b>Kanyiki</b>	Allemagne
M.	<b>Lwakale Mubengay</b>	<b>Bafwa</b>	Genève
M.	<b>Dieudonné Dido</b>	<b>Lakama</b>	Bruxelles
M.	<b>Kasidi</b>	<b>Makilutila</b>	Bruxelles
M.	<b>Merlin</b>	<b>Matudidi</b>	Allemagne
M.	<b>Sylvin</b>	<b>Kapongo</b>	Allemagne
M.	<b>Drau</b>	<b>Ngoma</b>	Allemagne
Mme	<b>Espérance</b>	<b>Sumbu</b>	Kerpen
Mme	<b>Marie</b>	<b>Köhler</b>	Köln
Mme	<b>Deborah</b>	<b>Makieleka</b>	Köln
Mme	<b>Gisèle</b>	<b>Mandalla Malamba</b>	Bruxelles
Mme	<b>Suzanne</b>	<b>Monkasa</b>	Ruisbroek
Mme	<b>Emma</b>	<b>Bibikulu Kumbela</b>	Bruxelles
Mme	<b>Séverine</b>	<b>Tshimini Mbuyi</b>	Genève
Mme	<b>Marianne</b>	<b>Krause</b>	Köln
Mme	<b>Becky</b>	<b>Azossie Fanko</b>	Köln
Mme	<b>God</b>	<b>Okitembo</b>	Strasbourg
Mme	<b>Arsène</b>	<b>Bondjuka Djamba Machu</b>	Amneville
Mme	<b>Angela</b>	<b>Mayrhofer</b>	Austria
Mme	<b>Magali</b>	<b>Tshitungu Tshibuabua</b>	Allemagne
Mme	<b>Philomène</b>	<b>Muamba</b>	Bruxelles

Mme	<b>Jeannine</b>	<b>Moninga</b>	Bruxelles
Mme	<b>Mafi</b>	<b>Mkakieleka</b>	Allemagne
Pasteur	<b>Affo</b>	<b>Mudiadambu</b>	Wuppertal
Pasteur	<b>Odon</b>	<b>Beteyo</b>	Allemagne
Pasteur	<b>Fidèle</b>	<b>Mushidi</b>	Allemagne
Pasteur	<b>Simon-Pierre-Richard</b>	<b>Tshitungu Kapinga Mupompa</b>	Allemagne
Dr.	<b>Denis</b>	<b>Mukuna</b>	Allemagne